



Travailler chez un ami à 15 ans !

Par **hatchiefateful**, le **16/06/2014** à **20:53**

Bonjour à tous, donc voilà j'ai 15 ans bientôt 16 en septembre. Je suis passionné par la programmation et j'ai un ami (de 18 ans) qui lui aussi est très doué en programmation et m'a demandé de l'aider à programmer quelque chose, il m'a dit que pour la prochaine fois qu'on se voit il me prépare des papiers pour que je commence à bosser pour lui etc... Je voudrais du coup savoir si c'est possible de faire comme ça.

Merci.

Cordialement.

Par **aguesseau**, le **16/06/2014** à **23:35**

bjr,

le minimum serait que vos parents soient informés et sachent dans quelles conditions vous allez travailler pour votre ami car qui dit revenus dit impôts pour vos parents.

cdt

Par **Lag0**, le **17/06/2014** à **07:43**

Bonjour,

Vous n'avez pas l'âge requis pour travailler (16 ans) et à priori, ce que vous envisagez n'entre pas dans les exceptions.

Voir : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1649.xhtml>